

Liste des délibérations
COMMUNE NOUVELLE D'AVERNES
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre-février, les membres du Conseil Municipal de la commune nouvelle d'Avernes, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Madame Chrystelle NOBLIA, Maire.

Présents : Dalila AÏTOUSSEKRI, Christine BESSODES, Mireille CAILLIE, Ahcène CHIBANI, Véronique MATHON, Chrystelle NOBLIA, Frédéric PONSOLLE, Sandrine POULAIN-DUVAL.

Absents excusés : Jean-Marie DUMOUCCEL donne pouvoir à Mireille CAILLIE, Michel MATHON donne pouvoir à Véronique MATHON, Patrick VACHER donne pouvoir à Chrystelle NOBLIA

Absents : Fanny LE DUC, Bruno PEAN, Laurent MOUSTIN

Christine BESSODES a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 31 janvier 2025

Date d’Affichage : 31 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 8

Représentés : 3

Votants : 11

Début de séance : 19 h 40

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Délibération 2025-01

OBJET : ETRENNE FACTEUR

La délibération, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération 2025-02

OBJET : MISE A JOUR RIFSEEP

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération 2025-03

OBJET : RECRUTEMENT CONTRAT AIDE

La délibération, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération 2025-04

OBJET : CREATION POSTE VACATAIRE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération 2025-05

OBJET : CONVENTION ASSOCIATION VIES/ADETHE

La délibération, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération 2025-06

OBJET : TARIFS GARDERIE MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération 2025-07

OBJET : DESIGNATION CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération 2025-08

OBJET : MOTION CONTRE IMPLANTATION SOCIETE HELICOPTERE SUR AERODROME PONTOISE – CORMEILLES EN VEXIN
--

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération 2025-09

OBJET : RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC POUR PASSAGE AU LED AVEC LE SIERC
--

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire informe de la Décision n°2024-08 résiliation de la convention occupation du domaine public pour l'exploitation d'un bar restaurant communal conclue avec la SASU LA T'AVERNES, en date du 22 novembre 2024.

La résiliation prend effet au 31/12/2024 en conséquence depuis le 1^{er} janvier 2025 la SASU T'Avernes se maintient dans les lieux en qualité d'occupant sans droit ni titre.

L'appel à candidatures pour trouver un nouvel exploitant initialement fixé au 1^{er} février, a été repoussé au 1^{er} mars 2025.

En effet, l'occupant se maintient dans les lieux empêchant la mairie de procéder à la visite des lieux avec les candidats intéressés à la reprise de l'exploitation du domaine public.

Madame Sandrine POULAIN-DUVAL informe de la reprise des casiers par le Boulanger de Nucourt depuis samedi 1^{er} février 2025.

Clôture de séance : 21 h 38